

École du Grand-Chêne
27, rue du Plateau
Sainte-Julie
J3E 2X9

Tél : (450)645-2343
Fax : (450)649-3798
Courriel :
grand-chene@csp.qc.ca

Site web :
www.dugrandchene.csp.qc.ca

Courriel
Conseil d'établissement :
grand-chene.ce@csp.qc.ca

Conseil
d'établissement :

22 mars 19h
Ordres du jour et procès-verbaux sur le site de l'école

Horaires

Un petit rappel des heures de rentrée et de sortie des élèves:

Préscolaire :
8 h 25 à 11 h 50
13 h 18 à 14 h 45

Primaire:
8 h 25 à 11 h 50
13 h 15 à 15 h 40

Préscolaire 4 ans
8 h 15 à 10 h 41
12 h 40 à 15 h 06

Préscolaire adaptation
scolaire 5ans
8 h 15 à 11 h 55
13 h 25 à 14 h 42



Journée pédagogique
31 mars 2017



Mars 2017

Les feuilles du Grand-Chêne

Mot de la direction

Chers parents,

Pendant la semaine de reconnaissance du personnel du 20- 24 mars, je vous invite à accompagner votre enfant pour écrire un petit mot d'appréciation à des membres du personnel que vous connaissez. C'est le travail dévoué, professionnel et attentionné de toute l'équipe qui permet d'offrir des services éducatifs de qualité aux enfants du quartier. Vous trouverez ci-dessous la liste du personnel de l'école.

Le fruit le plus agréable et le plus utile au monde est la reconnaissance. Ménandre

La semaine prochaine, vous recevrez par courriel le deuxième bulletin. Cette étape compte pour 20% de l'année. Les prochains mois sont fort importants pour poursuivre et consolider les apprentissages; il devient donc plus qu'essentiel que votre enfant fréquente l'école tous les jours.

Si vous vous référez au résumé des normes et modalités en évaluation remis en début d'année, vous constaterez que le Ministère a établi à 60 % la valeur de la dernière étape. Les épreuves obligatoires de français en 4e et 6e année et l'épreuve de mathématique de 6e année valent 20 % du résultat de l'année scolaire. Les dates de ces épreuves sont déterminées par le Ministère. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu. Cette disposition montre bien toute l'importance qui doit être accordée à ces épreuves. Quant à l'épreuve de lecture de 2^e année produite par la Commission scolaire, elle vaut 10% de la 3^e étape et nous suivons les mêmes encadrements que ceux dictés par le Ministère.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire. Comme d'habitude, les enfants auront besoin de vos habituels encouragements et de votre soutien pour réussir et être fiers de leurs accomplissements.

Joanne Morin

Dates des épreuves du Ministère et de la Commission scolaire

Fin de cycle	Matière	Genre d'examen	date
1 ^{er} cycle (2 ^e)	Français lecture	Épreuve de la commission scolaire	29-30-31 mai 2017
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MEES	30 et 31 mai 2017
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MEES	5 au 7 juin 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MEES	29 mai au 31 mai 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MEES	6 et 7 juin 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Mathématique	Épreuve obligatoire du MEES	12 au 16 juin 2017

Course des Sentiers

Même si c'est encore l'hiver, nous vous rappelons d'inscrire à votre agenda le **dimanche 5 mai 2017**, la date de la course. Le comité organisateur est déjà au travail pour planifier l'événement qui tient lieu de campagne de financement. Suivez bien vos courriels dans les deux prochains mois...

Amélie Poirier, présidente OPP

Conférence Éducation à la sexualité des enfants 5 à 12 ans 3 et 5 avril 19h

Cette conférence GRATUITE vous est offerte par le Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes. Voir la pièce jointe s.v.p.

La grande croquée

Le jeudi 16 mars à 14h30, à l'occasion du mois de l'alimentation, les élèves seront sensibilisés à l'alimentation saine et locale lors d'un rassemblement à l'école le tout se terminant par une grande croquée simultanée dans une pomme pour célébrer les aliments d'ici! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.equiterre.org/actualite/la-grande-croquee-2017%C2%A0-celebrons-l'alimentation-saine-locale-et-bio-une-croquee-a-la-fois>

Cette activité vient appuyer le travail de Marc Boivin enseignant d'éducation physique qui sensibilise les élèves à une saine alimentation.

Activités sportives

Ça bouge à du Grand-Chêne...

Tout d'abord, deux équipes composées de garçons et de filles de 5^e et 6^e année (19 élèves au total et ouvert à tous) ont participé à un tournoi de soccer intérieur (futsal) le samedi 18 février au collège Saint-Paul de Varennes. Précisons que ce tournoi était très relevé et qu'une de nos équipes est passée bien près de se qualifier pour la ronde éliminatoire. Nul doute que l'expérience acquise cette année sera un atout pour l'an prochain. J'aimerais remercier particulièrement Mme Amélie Poirier pour son rôle d'entraîneure adjointe. Merci aussi à nos parents supporteurs !

Maintenant en ce qui a trait au mini-volleyball, nos équipes de 6e participent à de nombreuses rencontres inter-école. Dernièrement, nous recevions les équipes de l'école Aux-Quatre-Vents. L'ambiance était agréable, parents et élèves du service de garde étaient présents pour encourager nos équipes de 6e année et c'est ainsi que poussés par leurs partisans... nos représentants ont terminé premiers ! En terminant, à surveiller le début des activités d'athlétisme prévues en avril et offertes aux élèves de la 4e, 5e et 6e année aux garçons et aux filles qui aiment lancer, courir et sauter.

Semaine de la persévérance (voir les photos sur le portail)

Le 15 février dernier, Mesdames Amélie Poirier, parent et commissaire scolaire, Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Sainte-Julie et Lucie Bisson, conseillère municipale, remettaient à Anya Bourque et Léon Brouillard, élèves de 6^e année, un certificat de reconnaissance du conseil des commissaires et une invitation de la mairesse à une soirée pour souligner leur persévérance et inscrire leur nom dans le livre d'or de la municipalité. Lors de cet événement, les élèves de la 3^e à la 6^e année ont entendu le témoignage de Monsieur Steve Choquette, entraîneur à la boxe.

Monsieur Choquette a expliqué généreusement son cheminement pour réaliser son rêve de devenir boxeur et entraîneur. Ses succès : nomination à 4 reprises comme entraîneur de l'année du Québec, entraîneur de l'équipe canadienne à plusieurs occasions et entraîneur de 13 champions nationaux et deux médaillés internationaux et redonner de l'espoir à beaucoup de jeunes.

Nous le remercions d'avoir démontré aux élèves qu'avec de la persévérance, nous pouvons atteindre des rêves qui parfois nous semblent inatteignables. Merci à Madame Béatrice Ronvaux, parent bénévole à l'école de nous avoir mis en communication avec ce conférencier si inspirant!

Hommage pour Anya

Aujourd'hui, pour la semaine de la persévérance, j'ai choisi une élève qui m'a épatée depuis le début de l'année. Cette personne réservée a décidé de nous ouvrir son cœur en classe. Elle est consciente de ses difficultés et met un effort soutenu pour réussir. Elle s'est présentée à toutes les récupérations et elle ose venir me poser des questions, ce qui n'est pas donné à tous les élèves. Cette jeune fille a une force intérieure insoupçonnée. Parfois, elle a des phases de découragement, comme tout le monde. Cependant, elle a la capacité de rebondir et de relever ses manches pour travailler encore plus fort.

Je suis heureuse de pouvoir t'accompagner dans ton cheminement et surtout, je suis fière du modèle que tu offres aux autres élèves. Dans les prochaines semaines, les prochains mois et les prochaines années, je suis certaine que nous te verrons éclore telle une fleur.

Je te souhaite une belle continuité et j'ai nommé ma belle Anya!

Mme Geneviève Picard
Enseignante titulaire de 6^e année

Hommage pour Léon

Pour débiter, je m'adresse directement à toi Léon. Remarque que j'ai pris quelques notes afin de ne rien oublier, car tu le mérites.

Puis, je dirige mon regard vers les autres élèves.

À première vue, j'ai été charmée par la personnalité de Léon. Il est toujours souriant, poli, gentil envers tout le monde et très serviable. Je me disais qu'une bonne journée, il allait perdre un peu de son sourire. Cela arrive à tout le monde, une mauvaise journée. Mais non, mon Léon est constant et toujours souriant.

Parallèlement, il s'engage dans ses travaux tout en accueillant l'erreur avec une attitude positive. Il choisit d'assister aux périodes de récupération lorsqu'il en ressent le besoin. Son plaisir à apprendre, son ouverture au changement et sa belle curiosité intellectuelle sont indéniables.

Travaillant, cet élève n'abandonne jamais. Il vient toujours chercher de l'aide pour des explications lorsque c'est nécessaire. Il n'a jamais peur de paraître ridicule aux yeux de ses pairs. En fait, c'est une évidence. Sa compréhension, sa réussite et ses succès lui appartiennent. Laissez-moi tourner mon regard à nouveau vers Léon, car je veux lui dire :

Avec cette attitude, la vie t'appartient!

Enseignante titulaire de 6^e année
Myriam Nadeau

Robotique

Le 15 février dernier à l'école secondaire St-Laurent à Montréal, le groupe de robotique Junior (élèves de la 4^e à la 6^e année), accompagné de plusieurs parents bénévoles et d'une éducatrice, Nathalie Langlois, ont participé à l'Exposition FLL. Ils ont vécu une expérience enrichissante, stimulante qui a permis de développer leur sens de la coopération et leurs compétences académiques et transversales.

Le 22 mars prochain, au gymnase de l'école de 16h00 à 17h30, vous êtes invité à une présentation de du club de robotique.

Pour une troisième année, nos élèves de la 1^{ère} à la 3^e année du club de robotique participeront à l'exposition Junior FLL le 24 mars au Centre Claude Robillard de 10h à 16h.

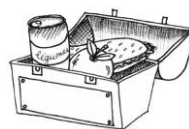
Nous sommes tous très fiers de leur accomplissement. Un grand merci à Monsieur Raphaël Maranda, Mesdames Véronique Cantin et Nathalie Poirier, aux parents bénévoles et aux éducatrices du service de garde qui les ont accompagnés depuis le début de l'année une fois semaine dans cette belle aventure!

Don

Dans le cadre de la campagne de financement, il y a déjà \$ 529.39 en dons. Je vous remercie au nom de tous les élèves et de l'équipe-école.

Mars, mois de l'alimentation !

Je profite de ce mois bien précis pour réitérer l'importance de bonnes habitudes de vie au niveau de l'alimentation de vos enfants. Faire les boîtes à lunch de vos enfants n'est pas toujours une partie de plaisir, mais pour vos enfants qui les dégustent, il peut en être tout un. Faites de vos boîtes à lunch une boîte à surprise où votre enfant prendra un immense plaisir à déguster vos mets préparés. Variez son contenu, mettez-y de la couleur en mélangeant les fruits, ajoutez un petit mot d'amour caché ou écrit sur la banane. Bref, faites vivre à travers cette boîte à lunch, un moment de fête et d'acquisition de bonnes habitudes de vie.



Attitude et climat à l'heure des repas

En vieillissant, votre enfant adopte peut-être des comportements différents face à la nourriture. Il s'agit d'une phase de transition normale. Voici quelques astuces qui pourront peut-être vous aider à traverser cette période plus difficile.

- Impliquer votre enfant dans l'achat et la préparation des aliments, il en sera sûrement bien fier.
- Chercher comment varier les choix d'aliments et leur présentation. Internet peut être un outil précieux dans cette quête de nouvelles idées !



- Privilégier les repas pris en famille...ou du moins réserver-en quelques-uns par semaine. Ils sont généralement plus sains et complets que ceux pris seuls et sont une belle occasion de communiquer et resserrer les liens familiaux. Dans tous les cas, éviter les distractions à table, en particulier la télévision, afin de favoriser la discussion. Le repas devrait rester le plus possible un moment calme et agréable.
- Afin de favoriser une saine attitude face à la nourriture, éviter d'imposer des conséquences ou donner des récompenses en fonction de l'appétit de votre enfant.
- Vous pouvez accepter certains refus de la part de votre enfant, mais faites attention aux caprices et ne prenez pas l'habitude de lui faire un autre repas. Il se peut que vous deviez présenter le même aliment plusieurs fois à votre enfant avant qu'il accepte d'en manger, persistez en lui offrant sous différentes formes et/ou accompagné d'un aliment qu'il apprécie.

3) Pas toujours facile de faire manger les enfants le matin surtout quand on est pressé! Plus ils avancent vers l'adolescence, plus ils sont réfractaires au déjeuner. La beauté et leurs cheveux prennent de l'importance! Après un jeûne nocturne, notre corps a besoin de carburant et notre cerveau a besoin d'énergie pour bien commencer la journée. L'élève qui déjeune apprend plus facilement, se concentre mieux et se sent moins fatigué. Les maux de tête, la sensation de faim, les étourdissements, la faiblesse et le manque d'énergie sont des symptômes que l'élève peut ressentir s'il omet de prendre un déjeuner. Le déjeuner devrait contenir au moins 3 des 4 groupes alimentaires canadiens.

Les solutions pour intégrer le petit déjeuner :

- Prévoir un temps en famille pour déjeuner... S'asseoir avec les enfants, manger en même temps qu'eux, favorisent l'appréciation de ce moment.
- Préparer les éléments du déjeuner la veille (mettre la table, sortir le beurre et le beurre d'arachide, préparer des fruits...)
- Encourager l'enfant à choisir des éléments variés et à préparer son déjeuner.
- Si l'appétit n'est pas au rendez-vous lors du réveil, manger un peu plus tard ou fournir une collation plus consistante (fromage...) pour la pause du matin. Pour les enfants qui prennent de la médication de type Ritalin, Concerta, l'administration de la médication peut se faire après le déjeuner ou en même temps.
- Souligner et renforcer les bienfaits du déjeuner.



LE DÉJEUNER : LE REPAS IMPORTANT DE LA JOURNÉE!

Nathalie Vennes
Infirmière scolaire

TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT OU D'OBJETS

Voici l'article 18, tiré de la politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes qui se retrouve aussi au verso de l'attestation de transport des élèves :

En vertu de l'article 519.8 du *Code de la sécurité routière*, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main. Sont considérés comme bagages à main : sac d'écoles, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique (violon, flûte) et tout autre bagage fermé de même dimension.

18.1. Tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de dimension raisonnable (sac en toile pour patins).

18.2. Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les autobus.

18.3. Les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés (trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, gros instruments de musique).

18.4. Aucun objet ne doit être placé dans l'autobus de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours; l'allée centrale doit toujours rester libre.

18.5. Le conducteur peut refuser dans son véhicule, tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au *Code de la sécurité routière*.

Service de l'organisation scolaire
Commission scolaire des Patriotes

Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école

Sur le site de l'école, vous trouverez une version abrégée de ce plan révisé et approuvé par le Conseil d'établissement annuellement.

Voici les principales activités mises en place en 2016-2017

MISE EN ŒUVRE 2016-2017

Tout le personnel de l'école a une volonté de poursuivre les programmes mis en place à l'école et de mesurer l'effet de ceux-ci.

Nous allons procéder à :

- En début d'année, remise au personnel les documents en lien avec le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- La révision des règles de conduite et des mesures de sécurité (article 76 de la LIP) (Annexe 2.1)
- Informer les membres du personnel et les élèves des règles de conduite et des mesures de sécurité à l'école. (article 96.21 de la LIP)
- Poursuivre le programme Ribambelle au préscolaire et première année
- Atelier pour les élèves de la maternelle à la 6e année ainsi que les classes langage sur les règles de sécurité pour la fête de l'Halloween par le policier communautaire
- Atelier pour sensibiliser les enfants aux inconnus Mimi, il faut sauver Duncan, 2e année
- Atelier sur la cyberprudence aux élèves de 5e année par le policier communautaire
- Atelier sur la prudence sur le net aux élèves de 6e année par le policier communautaire
- Ateliers sur le civisme pour les élèves de la 3e et 4e année offerts par le policier communautaire
 - Sensibiliser les jeunes à l'importance du respect de soi, des autres, des lois et des règlements pour éviter l'anarchie et le chaos.
 - Démontrer l'impact de la violence sous toutes ses formes dans la vie d'un agresseur et d'une victime.
 - Pour terminer, une petite conscientisation aux droits des jeunes et aux responsabilités qui s'y rattachent.
- Ateliers Gang de choix pour les élèves de 6e année par la psychoéducatrice (collaboration avec la policière communautaire pour l'atelier final)
- Ateliers offerts par l'infirmière aux élèves de 5e et 6e année sur l'affirmation de soi, les relations sociales pour favoriser le passage au secondaire.
- Réinvestissement des stratégies enseignées dans les ateliers animés en classe par tous les intervenants de l'école.

À se rappeler que le plus important est d'établir une bonne communication et un lien de confiance entre les intervenants de l'école, les élèves et les parents. C'est la clé majeure pour prévenir la violence et l'intimidation !

I.1 AIDE-MÉMOIRE POUR DIFFÉRENCIER LES CAS D'INTIMIDATION DES CAS DE CONFLIT

CRITERES	CAS D'INTIMIDATION	CAS DE CONFLIT
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.
Une personne ou un groupe qui domine	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire s'impose à l'autre par la force. Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux).	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime, puisque l'élève qui a été agressé a été mis dans l'impuissance. L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation). L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter.	Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

Voir calendrier plus bas



Mars 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27 	28	1	2	3
Semaine de relâche congé pour les élèves				
6	7	8	9	10
13	14 Remise des bulletins par voie électronique	15	16 La grande croquée à 14h30	17
20 Semaine de reconnaissance du personnel	21	22 Séance du Conseil d'établissement à 19h	23	24
27	28 Théâtre de la ville : Vipérine Activité pour les élèves de 4 ^e année	29	30	31 Journée pédagogique